

R. A. C. COLMAR
MONDIORING – EDUCATION – AGILITY

Colmar, le 21 janvier 2003

Madame, Monsieur le président,

Nous avons le plaisir de vous informer que notre club organisera son premier concours Agility sur notre terrain de l'Orangerie à COLMAR :

DIMANCHE 13 AVRIL 2003

Les épreuves débuteront à 08H00 et seront jugées par :
Monsieur Dominique DREYER

Notre concours sera doté d'un troisième degré en plus des épreuves habituelles.

Les demandes d'engagement sont à adresser, accompagnées du règlement de 12.20 € par chien avant le 01 Avril 2003 à l'attention de :

Madame Jacqueline SCHERRER
23, rue de la Vallée
68920 WINTZENHEIM
Tel / 03 89 27 03 00

Une restauration sera assurée sur place.

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations cynophiles.

Le Président
Monsieur Henri DEGOUT